

18



Chlorophylle
Association de défense de l'environnement
et d'aide au développement

Ingall, le 31/03./2015

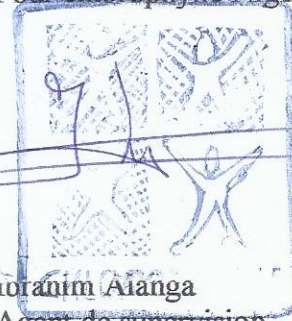
Reçu d'indemnités

Objet : supervision du programme
d'Assainissement de la ville d'In Gall

Pour le mois de Mars

La somme de 50 000 Fcfa (cinquante mille francs CFA)

Pour chlorophylle Niger



ioranim Aianga
Agent de supervision